



8 novembre 2018

Bonjour,

Pour faire suite à votre requête d'information d'hier et à la nouvelle parue aujourd'hui dans les médias, nous aimerions apporter les précisions et les correctifs qui s'imposent, car LOJIQ n'a jamais versé de subvention à Zù ou au HUB CRÉATIF Lune Rouge, tel que vous le laissez croire dans votre article.

Voici tout d'abord [l'appel à candidature](#) paru sur le site internet de LOJIQ.ORG.

LOJIQ est un organisme qui appuie la mobilité des jeunes de 18-35 ans par le biais de divers programmes, dont notamment celui qui nous intéresse ici : Entrepreneuriat. LOJIQ n'octroie jamais de subvention, contrairement à ce que vous laissez entendre.

Dans ce cas particulier, un appel à candidature a effectivement été diffusé afin d'aider et permettre à de jeunes entrepreneurs de prendre part au « Programme d'incubation sur mesure à Paris » à l'initiative du Consulat général de France à Québec, du Hub Créatif Lune Rouge et de l'incubateur CENTREQUATRE-Paris.

Comme vous le verrez ci-dessous, l'aide qu'apportera LOJIQ à un jeune entrepreneur n'est pas destinée à soutenir le HUB Créatif en soi.

#### Les réponses à vos 3 questions reprises ci-dessous:

##### • **Quelle est l'aide consentie par LOJIQ au Hub créatif Lune Rouge?**

- Comme le stipule l'appel, **l'aide de LOJIQ sera consentie pour une mobilité à un participant** et non pas au Hub créatif Lune Rouge. Elle consiste en le :

« Remboursement du coût du billet d'avion aller-retour entre le Québec et Paris (en classe économique aux conditions de LOJIQ) jusqu'à concurrence de 750\$ CAD. »

Le candidat retenu n'étant pas encore parti en France, nous n'avons à ce jour offert encore aucun soutien, contrairement à ce que vous prétendez.

- S'ajoute à ce montant de 750\$ « la couverture d'une assurance responsabilité civile et un soutien financier conditionnel et partiel pour l'obtention d'une assurance voyage-

soins médicaux d'urgence pour la durée du projet à l'étranger » tel que nous l'offrons à tous les jeunes qui participent à nos programmes.

· **À combien s'élève la subvention?**

- Nous le répétons, il ne s'agit pas d'une subvention au HUB CRÉATIF, mais d'une contribution de 750\$ + assurances, à un jeune entrepreneur.

· **Selon quels critères a-t-elle été octroyée?**

- Selon les critères de sélection de base de LOJIQ, déclinés dans l'appel à candidature en p.j.

Nous souhaitons qu'un suivi adéquat soit fait pour corriger la fausse information véhiculée dans votre article. Nous sommes disponibles afin d'éclaircir tout doute qui pourrait subsister.

Cordialement,

**Marie-Eve Grisé-Blais**

Directrice des communications et de l'information

Bur. 514 873-4255, poste 227

Cell. 514-793-6783

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

934, Ste-Catherine Est - Montréal (Québec) H2L 2E9

Numéro sans frais 1-800 465-4255 - [lojiq.org](http://lojiq.org) | [info-LOJIQ](mailto:info-LOJIQ)

Vous... ou toi, oui toi! Avez-vous/as-tu vraiment besoin d'imprimer ce courriel?  
C'est un « pensez-y bien » pour nous tous.